



Règlement du Jeu-concours par tirage au sort

« 30 ans avec Equip'Santé Biron de Saint-Nazaire »

Article 1 : Objet du jeu

A l'occasion des 30 ans de son agence de Saint-Nazaire, Equip'Santé Biron – ayant son siège social au 2 Rue René Coty, La Roche sur Yon 85000, immatriculé au RCS de La Roche sur Yon sous le numéro 326 686 979 – organise un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat.

Article 2 : Conditions de participation

La participation au jeu est ouverte à toute personne physique, majeure, résidant en Loire-Atlantique (44) et dans les départements limitrophes (56, 35, 53, 49 et 85).

La participation à ce jeu concours implique l'acceptation irrévocable et sans réserve du présent règlement. Le non respect des conditions de participation énoncées dans le présent Règlement entraînera la nullité de la participation.

Article 3 : Durée et accès

Le jeu se déroulera du 2 au 30 Septembre 2019 inclus à 16H. Equip'Santé Biron se réserve cependant la possibilité à tout moment et sans préavis, de prolonger, de suspendre ou d'interrompre le présent jeu concours si les circonstances l'exigent. La responsabilité d'Equip'Santé Biron ne saurait être engagée de ce fait.

Article 4 : Modalités de participation

Pour jouer, le participant doit :

- Se présenter à l'agence Equip'Santé Biron de Saint-Nazaire située au 67 Av. Ferdinand de Lesseps.
- Remplir correctement un bulletin de participation.

Chaque participant pourra concourir autant de fois qu'il le voudra, cependant il ne pourra remplir qu'un seul bulletin de participation par jour et ne pourra remporter qu'un seul lot durant toute la durée du jeu.

Article 5 : Désignation des gagnants

Des tirages au sort seront organisés par l'agence Equip'Santé Biron de Saint-Nazaire les lundis : **9, 16, 23 et 30 septembre à 17H** au cours desquels plusieurs gagnants seront désignés à chaque fois.

Les tirages au sort se dérouleront à l'agence de Saint-Nazaire.

Les gagnants se verront attribuer des lots définis ci-après.

Article 6 : Dotations/lots

Les lots seront offerts par Equip'Santé Biron et ses partenaires et constituent dans ce sens des « dotations ».

- Le 1^{er} lot : Tiré au sort le 30 Septembre 2019 – Un chèque cadeau Equip'Santé Biron de 150€ valable dans le magasin de Saint-Nazaire.
- Le 2^e lot : Tiré au sort le 30 Septembre 2019 – Un chèque cadeau multi-enseigne (Kadéo) d'une valeur de 100€.
- Les lots hebdomadaires : des paniers cadeaux composés de produits variés et d'une valeur commerciale comprise entre 20€ et 70€.

Dans les 24H suivants les tirages au sort, Equip'Santé Biron prendra contact avec chaque participant ayant été tiré au sort afin de l'informer de son gain. Si les informations communiquées par le participant sont

Site internet : www.equip-sante.com • E-mail : contact@equipsante.fr



2, Rue René Coty 85000 LA ROCHE SUR YON Tél. : 02 51 37 07 72 Fax : 02 51 46 22 06	76, Avenue René Coty Le Château d'Olonne 85180 LES SABLES D'OLONNE Tél. : 02 51 32 76 76 Fax : 02 51 21 01 80	23, Bd de l'Aumônerie 85400 LUÇON Tél. : 02 51 27 92 63 Fax : 02 51 56 29 09	3, Rue Blaise Pascal 44400 REZÉ Tél. : 02 40 48 55 90 Fax : 02 40 20 08 35	67, Av. Ferdinand de Lesseps 44600 ST NAZAIRE Tél. : 02 40 53 19 45 Fax : 02 40 70 55 59	14, Rue des Greffières 17140 LAGORD Tél. : 05 46 34 39 06 Fax : 05 46 34 85 85
---	---	---	---	---	---

SIRET 32668697900096 • RCS La Roche-sur-Yon B 326 686 979 • RM 85 • SA au capital social de 454 500,00 EUROS • TVA Intracommunautaire FR 12 326686979
Banque IBAN : CMO FR76151939030000202 8970180 • CRCA FR7614706001318239973500120 • CE FR7614445004000810343951385 • SG FR7630003017490002010377090



ORTHO SYNTHÈSE
EN MARCHÉ VERS L'AVENIR



incomplètes et/ou ne permettent pas de se mettre en relation avec lui, il perdra la qualité de gagnant et ne pourra effectuer aucune réclamation.

Les lots seront remis aux gagnants le Mardi 15 Octobre 2019 de 14h à 16h à l'agence de Saint-Nazaire. Les gagnants ne pouvant être présents ce jour-là pourront récupérer leurs lots jusqu'au 15 Novembre 2019. Passé ce délai, les lots non récupérés reviendront à Equip'santé Biron.

Les lots ne pourront faire l'objet d'une demande de contrepartie financière, d'échange ou de reprise pour quelque raison que ce soit.

Article 7 : Opérations promotionnelles

Du seul fait de leur participation au jeu, les participants autorisent Equip'Santé Biron à reproduire et à utiliser gracieusement les photos réalisées au cours de ce jeu concours sur la totalité des supports internes et externes existants.

Article 8 : Informations nominatives concernant les participants

Conformément à la réglementation en vigueur, les informations collectées dans le cadre du présent jeu sont destinées uniquement à Equip'Santé Biron et ne seront ni vendues ni cédées à des tiers.

En application de la RGPD, tous les participants au jeu disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant.

Toute demande devra être adressée à : Equip'Santé Biron 2 Rue René Coty, La Roche sur Yon 85000.

Article 9 : Exclusions et poursuites

Equip'Santé Biron pourra suspendre et annuler la participation d'un ou plusieurs joueurs en cas de constatation d'un comportement suspect de fraude.

Equip'Santé Biron est seul décisionnaire de l'exclusion ou de la réintégration des joueurs concernés au regard des informations en sa possession. Equip'Santé Biron se réserve le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

Equip'Santé Biron pourra annuler tout ou partie du jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique.

Article 10 : Réserves

Equip'Santé Biron se réserve la possibilité de modifier le Règlement en cas de besoin, à prendre toutes décisions qu'elle pourrait estimer utiles pour l'application et l'interprétation du Règlement, sous réserve d'en informer les joueurs.

Toutes modifications, substantielles ou non, au Règlement peuvent éventuellement être apportées pendant le déroulement du Jeu, lesquelles seront alors portées à la connaissance des joueurs qui devront s'y soumettre en tant qu'annexes aux présentes.

La responsabilité d'Equip'Santé Biron, ne pourra être engagée en cas d'éventuel dysfonctionnement des modes de participation au Jeu concours.

Article 11 : Consultation du Règlement

Le présent règlement est consultable sur le site internet d'Equip' Santé Biron.

Article 12 : Litiges

Toute difficulté qui viendrait à naître de l'application ou de l'interprétation du Règlement ou qui ne serait pas prévu par celui-ci sera tranchée par Equip'Santé Biron. Tout litige sera soumis au tribunal compétent de La Roche sur Yon.

Fait à La Roche sur Yon

Le 30 Août 2019.

Site internet : www.equip-sante.com • E-mail : contact@equipsante.fr



2, Rue René Coty
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02 51 37 07 72
Fax : 02 51 46 22 06

76, Avenue René Coty
Le Château d'Olonne
85180 LES SABLES D'OLONNE
Tél. : 02 51 32 76 76
Fax : 02 51 21 01 80

23, Bd de l'Aumônerie
85400 LUÇON
Tél. : 02 51 27 92 63
Fax : 02 51 56 29 09

3, Rue Blaise Pascal
44400 REZÉ
Tél. : 02 40 48 55 90
Fax : 02 40 20 08 35

67, Av. Ferdinand de Lesseps
44600 ST NAZAIRE
Tél. : 02 40 53 19 45
Fax : 02 40 70 55 59

14, Rue des Greffières
17140 LAGORD
Tél. : 05 46 34 39 06
Fax : 05 46 34 85 85

SIRET 32668697900096 • RCS La Roche-sur-Yon B 326 686 979 • RM 85 • SA au capital social de 454 500.00 EUROS • TVA Intracommunautaire FR 12 326686979
Banque IBAN : CMO FR76151939030000202 8970180 • CRCA FR7614706001318239973500120 • CE FR7614445004000810343951385 • SG FR7630003017490002010377090

